

la DESERTION

Une conséquence des guerres napoléoniennes.

En 1810, les campagnes ont tendance à se dépeupler, en partie à cause de la conscription appliquée massivement. L'agriculture est privée d'une main-d'oeuvre jeune. Passées les premières victoires, nos soldats, qui avaient fait preuve de beaucoup d'héroïsme, de bravoure et d'endurance, désertent par milliers, car le mécontentement grandit au sein de l'armée. La **désertion** s'étend à tous les régiments. Sous le Consulat, on compte 250 000 déserteurs, chiffre réduit en 1811 à 160 000. En 1814 ils sont encore 250 000.

Aussi l'administration militaire, par l'intermédiaire des préfets, fait obligation aux maires des communes de lire et de publier les noms des déserteurs. Dans les communes rurales l'appel sera fait à l'issue de la messe paroissiale pour inciter la population à les dénoncer à la gendarmerie qui doit les arrêter. La justice se chargera de les punir.

Dans le seul département de Saône-et-Loire, pour l'année 1812, il y eut 250 déserteurs.